



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 08

L'an deux mille vingt deux

le 22 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 novembre 2022

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, DESCHARRIERES, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, HALLÉ, FAVAND, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, KLEIN, PERIN, VINTI, MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRES.

Pouvoirs : Mmes ROLIN (pouvoir à Laurence BENZA-RAIEVSKI), SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), PARENDEL (pouvoir à Dominique BONNET), CARRÉ (pouvoir à Jean-Franck BARONI) - M. VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents	24
votants	29
nombre de voix pour	29
nombre de voix contre	00
abstention	00
NPPV	00

OBJET :

Lauréates du
LEGS BAFFERT
2022

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le jury du Legs BAFFERT, composé cette année de Monsieur le Maire, Mesdames Marie-Béatrice MATHIEU, Catherine FAVAND, Anne-Marie SPALANZANI et Patrick DESCHARRIERES pour le conseil municipal, du Père ROYET, de Madame Bernadette PLUMEY et de Monsieur Serge MARTIN, respectivement, mère et père de famille propose de désigner comme lauréates pour 2022 :

Estelle VILLEROT et Alice POLOSAN

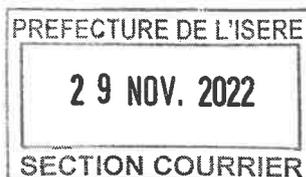
Il leur sera attribué un chèque d'un montant de 1 000€ (mille euros).

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : mardi 29 novembre 2022

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : 29 NOV. 2022



La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET